

**OPC DENOMME « SCALA CONVICTIONS ENVIRONNEMENT »**

Part C : FR0014004W83

Part I : FR0014004W91

Part CS : FR0014007SA1

Paris, le 25 mars 2024

**Objet** : Liquidation du fonds « SCALA CONVICTIONS ENVIRONNEMENT »

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du fonds dénommé SCALA CONVICTIONS ENVIRONNEMENT (ci-après dénommé le « Fonds »).

**Quels changements vont intervenir dans votre Fonds ?**

Le niveau d'encours de votre Fonds ainsi que l'évolution des conditions de marchés ne nous permettant plus de déployer convenablement la stratégie de gestion de votre Fonds, Ecofi Investissements, société de gestion de votre Fonds, a décidé de procéder à sa liquidation.

**Informations importantes**

Pour rappel, votre Fonds avait pour objectif d'optimiser, sur un horizon de placement de 5 ans, le rendement d'un portefeuille largement diversifié en actions et obligations internationales en intégrant une approche ISR.

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2023, votre Fonds a enregistré une performance de -0,80%.

Votre Fonds est un fonds multi-actifs à dominante actions positionné sur le thème de la transition énergétique et écologique. Depuis son lancement, votre Fonds a souffert d'une sous-performance notable de sa thématique en raison de la hausse rapide et forte des taux d'intérêts qui a impacté la valorisation des titres composant les poches actions et obligations. La poche actions est en effet composée à majorité de sociétés à forte croissance à bilan souvent endetté très sensible à l'évolution des taux d'intérêt.

D'autre part, les sociétés de capitalisation petites et moyennes, composante bien représentée au sein de la thématique, ont souffert d'une sous-performance notable ces dernières années.

Vous trouverez, en annexe du présent courrier, le graphique de performance de votre Fonds sur l'année 2023.

**Quand votre Fonds sera-t-il liquidé ?**

La société de gestion a décidé de procéder à la dissolution (mise en liquidation) de votre Fonds sur la valeur liquidative du 03 avril 2024. Cette opération a obtenu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 mars 2024.

Cette opération de dissolution peut avoir un impact sur votre fiscalité, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur.

**Attention, pour le bon déroulement de ces opérations, vous ne pourrez ni souscrire de nouvelles parts ni demander le rachat de vos parts à compter de l'envoi du présent courrier.**

## Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Par ailleurs, notre Service Clients reste à votre écoute :

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients

12 boulevard Pesaro - CS10002 - 92024 NANTERRE CEDEX

Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39

Email : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain CANDERLE  
Directeur Général



### ECOFI INVESTISSEMENTS - ENTREPRISE A MISSION

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Paris - APE 66.30Z

22 rue Joubert - 75009 Paris • Téléphone : 33 (0)1 44 88 39 00

[www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

## ANNEXE

### Graphique de performance de votre Fonds sur l'exercice 2023.

